



Collectif National des Infirmiers Praticiens en Hypnose

CNIPH

Collectif National des Infirmiers Praticiens en Hypnose

Chers collègues infirmières et infirmiers,

Le monde de l'hypnose thérapeutique change et avance. Sa reconnaissance comme outil thérapeutique complémentaire par l'Académie de Médecine en 2013 fut un premier pas important.

Aujourd'hui l'enseignement et la pratique de l'hypnose sont devenus transversaux au sein des professions de santé. Se profile alors la nécessité de discussions en vue d'une législation qui reste à écrire.

Pour cela, nouveau pas important, nous vous informons que la CFHTB (Confédération Francophone d'Hypnose et de Thérapies Brèves) regroupant plus de trente instituts de formation, organise en novembre 2018 les États Généraux de l'Hypnose.

En voici les objectifs (voir site CFHTB et site de Biarritz : www.hypnosium.com) :

- Crédibiliser et faire connaître aux pouvoirs publics, ministère et acteurs institutionnels, les champs de l'hypnose de soin, clinique et thérapeutique, à partir des exigences de la CFHTB
- Etre utile à la collectivité dans une perspective de Santé Publique
- S'appuyer sur des éléments scientifiques afin que l'hypnose entre dans une stratégie nationale pérenne et éthique.

Dans ce contexte de réflexion concernant l'enseignement et la pratique de l'hypnose thérapeutique nous avons décidé de créer un collectif national infirmier afin de pouvoir participer activement à ces discussions et de promouvoir également l'enseignement et la pratique de l'hypnose dans le monde infirmier.

Ces réflexions se feront dans le respect de l'éthique et des compétences de chacun.

Qui sommes-nous ?

Elisabeth Barbier, Infirmière DE, hypnopratricienne au Groupe Hospitalier Paris Saint-Joseph et en libéral

Formatrice à l'Institut Français d'Hypnose (IFH) , et à Ipnosia , Conférencière. Co-coordinatrice et co-auteure de l'"Aide-mémoire d'hypnose en soins infirmiers en 29 notions " (Dunod, 2016)

Stéphanie Desanneaux-Guillou, Infirmière DE, Praticienne Libérale en Hypnose Thérapeutique Ericksonienne. Formatrice (Instituts de la CFHTB, IFH) et conférencière.

Co-Auteure "Hypnose en Situation Difficile" (Arnette John Libbey Mai 2014).

Nous avons besoin de vous, de vos avis et commentaires sur tous ces sujets afin de pouvoir les transmettre lors des rencontres à venir et notre motivation est grande pour porter notre parole.

Vous trouverez en pièces-jointes les objectifs et la charte d'éthique du collectif ainsi qu'un questionnaire individuel que nous vous remercions de remplir afin de pouvoir nous rejoindre. Vous pouvez ensuite nous le renvoyer par mail (cniph2018@gmail.com) ou par la poste à l'adresse suivante :

CNIPH 2 bis rue de Dinard 22400 Lamballe

Le retour du questionnaire rempli vaut pour acceptation de la charte du collectif et inscription comme membre actif.

Nous vous tiendrons informés de l'avancée des choses par mail et aussi par une page Facebook sous forme d'un groupe réservé aux infirmiers membres du collectif.

Ce groupe d'échanges vous permettra de prendre connaissance des dernières informations mais aussi de laisser vos commentaires et questions après modération. Comme tout projet requière financement, nous vous contacterons d'ici quelques jours pour un appel à dons sous forme d'un crowdfunding.

L'argent récolté nous permettra de couvrir les frais inhérents à l'activité du collectif. Les membres seront tenus informés des dépenses occasionnées.

Bien entendu, notre démarche est bénévole et nous ne percevons pas de "salaires" sur ces dons. Le temps défile et les plannings de chacun sont chargés. Afin de pouvoir être le plus nombreux possible et prêts pour les discussions à venir et les États Généraux, nous vous remercions de votre adhésion à venir au CNIPH mais aussi de bien vouloir transmettre ce mail aux infirmiers formés en hypnose de votre connaissance afin que le réseau ainsi initié puisse grandir au plus vite. Dans l'attente de la réception de votre inscription à notre Collectif Infirmier. Très bonne journée.

Élisabeth Barbier & Stéphanie Desanneaux-Guillou

Évolution depuis le lancement :

À ce jour le CNIPH approche des 100 membres en quelques semaines ce qui est un beau début.

Nous avons par ailleurs reçus des soutiens importants qui nous ont apporté plein d'énergie pour la suite :

-Tout d'abord, l'immense plaisir de vous annoncer que nous avons une marraine de renom, à savoir Roxanna Erickson, la fille de Milton !

Elle vous adresse ces quelques lignes :

« De Roxanna Erickson, marraine du CNIPH

Les infirmières font figure de piliers des soins médicaux : elles assurent souvent seules un suivi dont le patient est tributaire, car elles dépendent d'une équipe complexe et fluctuante de prestataires de soins de santé.

L'hypnose est un outil puissant qui s'appuie sur des attentes et des suggestions susceptibles de stimuler les aspirations du patient, ainsi que sa capacité à surmonter les situations inédites et stressantes.

En formant les infirmières à l'utilisation d'outils de communication performants, en particulier à la suggestibilité hypnotique, on renforcera leur aptitude à pratiquer efficacement et de façon responsable, dans le cadre de leur importante mission. En tant qu'infirmière diplômée depuis de nombreuses années, et en dépit d'une formation aussi fortuite qu'exceptionnelle en hypnose, j'ai longtemps été limitée sur le plan professionnel, étant donné que les infirmières de ma spécialité n'étaient pas en mesure de pratiquer l'hypnose formelle.

Les temps ont changé : nous sommes désormais mieux informés et sensibilisés à l'hypnose conversationnelle, aux états de transe naturaliste et à la communication indirecte, qui font partie intégrante de la pratique de l'hypnose.

Favoriser la participation des infirmières à sa reconnaissance et à sa pratique, de façon formelle et informelle, est un facteur essentiel de sa professionnalisation.

Roxanna Erickson Klein, IDE

Infirmière Diplômée d'État, Master Infirmier, de nombreuses années de pratique infirmière."

-Nathalie Bigeon, infirmière formée en hypnose et membre du Conseil Départemental et Régional de l'Ordre Infirmier et de la Commission Disciplinaire, nous a rejoint comme membre du CNIPH et correspondante entre notre Collectif et l'Ordre.

Voici quelques mots de sa part :

« Titulaire d'un DE infirmière depuis 2001, après des expériences très enrichissantes je me forme en Hypnose en 2011. Au rythme de ces formations, les interrogations concernant le positionnement légal et éthique de l'infirmière bougent. En tant que Membre du Conseil Départemental et Régional de l'Ordre Infirmier (Occitanie) et de la commission disciplinaire, je suis sensible à ce questionnement.

L'Ordre travaille entre autres au développement de la profession Infirmière. Afin de promouvoir les possibles des infirmières praticiennes en hypnose il faut réguler cette pratique auprès des autorités. Au sein du CNIPH je me propose d'accompagner cette réflexion et de faire le lien avec notre ordre infirmier. Il est, peut-être, plus simple de créer un patron à notre taille plutôt que de chercher à rentrer dans une robe qui n'a pas été conçue pour nous ...

Comme en haute couture, la pratique de l'hypnose, est un art dans lequel chacune de nous a un rôle, une expérience, une expertise, une réflexivité....., le CNIPH permet de regrouper le potentiel de chacun dans une structure »

-Le Dr Thérèse Bovyn, médecin anesthésiste, ancienne chef de service du Centre Anti-Douleur de St-Brieuc et actuelle Co-Présidente de l'Espace de Réflexion Éthique du Centre Hospitalier de St-Brieuc sera notre conseillère éthique.

-Nous avons reçu le soutien écrit d'Antoine Bioy d'Ipnosia et responsable du DU d'hypnose de Bourgogne, de Claude Virot Directeur d'Émergences et Président de la Société Internationale d'Hypnose, de Régis Dumas et Joëlle Mignot, respectivement Président et Vice-Présidente de la CFHTB, de Frédérique (Présidente) et Hugues Honoré, Jean Claude Espinosa (Vice Président) de l'Institut Milton H. Erickson de Biarritz. Ils seront tous présents biens sûrs lors des discussions des États Généraux de l'Hypnose de novembre à Paris. Celui enfin de Franck Garden-Brèche, médecin urgentiste au Samu 22, praticien et formateur en hypnose qui sera notre correspondant médical.

-Pour le congrès « Hypnose et Douleurs » de St-Malo en juin nous avons réalisé la synthèse de tous les questionnaires déjà reçus afin de pouvoir transmettre les messages principaux lors de la table ronde « L'hypnose et la loi" où était présente Nathalie Bigeon. Comme vous le voyez, les choses avancent et plus nous serons nombreux plus nos voix seront entendues. Alors, portés par cet élan collectif, vous pouvez nous rejoindre dès aujourd'hui pour la suite de l'aventure en nous retournant le questionnaire en pièce-jointe pour devenir membre.

En comptant sur vous pour ce projet et dans l'attente de vous lire.

Bien amicalement.

CNIPH

Collectif National des Infirmiers Praticiens en Hypnose



*Élisabeth Barbier, Infirmière DE,
Praticienne et Formatrice en Hypnose Médicale*



*Stéphanie Desanneaux-Guillou, Infirmière DE,
Praticienne et Formatrice en Hypnose Thérapeutique*